

SAVOIRS FORMELS-SAVOIRS INFORMELS EN ÉDUCATION SPECIALISÉE

La pratique éducative spécialisée est considérée ici comme un processus de transformation des personnes plus précisément de leurs capacités ou attitudes au moyen notamment de savoirs spécifiques qui sont « des manières de faire forgées par l'expérience personnelle ou celle d'autrui et /ou la réflexion théorique, utilisées comme des moyens de travail qui n'impliquent pas obligatoirement l'usage d'un instrument »¹. Ce sont les savoirs mis en oeuvre dans ce processus que nous tenterons d'analyser.

Précisément ce sont les conditions de développement de l'équipement intellectuel et idéologique² des praticiens qui sont l'objet de notre recherche et dont nous proposons de livrer ici les résultats principaux. Il y a lieu de savoir si cet équipement contribue au développement d'une forme de qualification sociale.

La qualification sociale participe d'un processus de prise de conscience de la réalité des rapports sociaux. Ce processus peut s'enclencher par l'accès à la connaissance et par l'implication dans des mouvements de contestation qui forment à la prise de conscience. La qualification sociale ne peut être considérée indépendamment de la qualification professionnelle mais elle a ses caractéristiques propres. La qualification sociale de l'éducateur devrait l'amener à considérer les enjeux sociaux et politiques de l'éducation spécialisée et à refuser l'individualisation de problématiques collectives.

La psychopédagogie une des épreuves du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé, les pratiques de formation continue en éducation spécialisée, les modèles de référence des praticiens, les lectures qu'ils déclarent, la pratique militante constituent autant de variables visant à appréhender l'état de des "savoirs sociaux" ou de la "qualification sociale" des praticiens de l'éducation spécialisée.

La psychopédagogie

Les épreuves du DEES comportent une épreuve écrite de psychopédagogie, la présentation et la soutenance d'un mémoire, un questionnaire ayant pour objet de vérifier la maîtrise des acquisitions essentielles de sciences humaines et sociale, un entretien avec deux membres du jury à partir du dossier de scolarité.

C'est la psychopédagogie qui retiendra notre attention : c'est l'épreuve écrite la plus « coefficientée », elle consiste, avec le mémoire en une production de connaissances de l'étudiant et à ce titre rend compte de l'état du rapport à la réalité sociale et professionnelle des étudiants³.

L'analyse de la grille de correction de l'académie de Lille, des productions des étudiants et des annales nous amènent à conclure que la psychopédagogie est certes un exercice de réflexion sur une pratique mais que cette réflexion est dépourvue de grille de lecture, d'outils d'analyse, de concepts. Les écrits en psychopédagogie apparaissent comme un amalgame

¹ LESNE M., *Lire les pratiques de formation d'adultes*, Paris, Edilig, 1984, p.108

² terme emprunté à J.VERDES-LEROUX , *Le travail social*, Pais, Editions de Minit, 273 p.

³ L'épreuve de psychopédagogie porte au choix des candidats sur le commentaire d'une citation ou d'un texte, ou une dissertation sur une question d'ordre pédagogique ou sur une note à établir à partir d'un dossier sur une situation éducative.

entre l'anecdote, les convictions personnelles, les idées reçues. Les thèmes récurrents rencontrés dans les copies des étudiants restent dépendants des représentations dominantes :

- la prise en compte de l'individu dans sa globalité fait écho à une « vulgate anti institutionnelle »⁴, les institutions seraient inévitablement des machines à conformer et discipliner. La référence implicite aux célèbres « Asiles » ou « Surveiller et punir » justifierait de condamner toute approche collective des problématiques rencontrées en travail social ;
- l'empathie de C. Rogers a fait place à la résilience de B. Cyrulnik. Cette dernière est davantage adaptée aux biographies des usagers des années 90 mais toutes deux se caractérisent par le déni de l'inconscient⁵ et de la lutte de classes.

Finalement la démarche à laquelle parviennent les éducateurs en formation consiste à formuler comment la question posée ou la citation énoncée dans le cadre de la psychopédagogie interpelle le (futur) professionnel. Et c'est là, semble-t-il la différence fondamentale entre les productions de même type demandées aux étudiants préparant le diplôme universitaire de formateurs d'adultes (DUFA) à l'université. Ces derniers, bien qu'inscrits dans un processus de formation professionnelle, sont initiés à la recherche scientifique. L'éducateur en formation, quant à lui, est d'emblée « pris » dans une dynamique professionnelle, il ne lui est pas ou peu laissé la possibilité de penser la question sociale. Il doit d'emblée se projeter, s'impliquer, se situer.

A l'issue de la formation initiale, l'équipement conceptuel et idéologique des élèves éducateurs est encore peu structuré. Auront-ils l'opportunité d'approfondir leur formation théorique et critique en participant à des formations continues, en s'informant ou encore par la lutte collective sur le terrain ?

La formation continue des praticiens de l'éducation spécialisée

78,5% des praticiens de l'éducation spécialisée effectuent ou ont le projet d'entreprendre une formation révèle une enquête conduite auprès des personnels de l'éducation spécialisée exerçant en établissements médico-sociaux de la région Nord Pas de Calais⁶.

Les formations qualifiantes représentent 49% des formations. Ces formations sont très majoritairement des formations pour l'obtention du diplôme d'éducateur spécialisé suivies par des moniteurs éducateurs, des préstagiaires ou encore des éducateurs non diplômés en exercice. On trouve également des préparations au CAFME, pour des éducateurs non diplômés, des préparations au CAFETS pour les éducateurs techniques non diplômés...

Les compétences relevant de l'aide individualisée, plus précisément développant les compétences nécessaires⁷ à la compréhension des situations d'un point de vue psychologique sont les plus recherchées.

Les praticiens diplômés d'état privilégient les formations développant les compétences. Une fois obtenue la certification professionnelle, le processus de qualification apparaît achevé. Faut-il conclure que les praticiens se contentent de consolider ou réactualiser leurs connaissances ou de développer des compétences techniques ? La formation consiste-t-elle dans ce cas pour le praticien à se « ressourcer » et à « rompre avec ses rythmes professionnels

4 DUBET F., *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002, p. 34.

5 AMADO G., GUITTET A., *Dynamique des communications dans les groupes*, Armand Colin, Paris, 2003, 208 p., p.124 et TISSERON S., « Ces mots qui polluent la pensée « résilience » ou la lutte pour la vie », *Le Monde diplomatique*, Paris, septembre 2003, p. 21.

⁶ LEVENE Th., *La fonction de l'éducation spécialisée : les praticiens en question(s)*, Thèse de doctorat, USTL-CUEEP, Laboratoire Trigone, 2005, 496 p. On appelle praticiens les professionnels de l'éducation spécialisée, pour la plupart éducateurs, en majorité titulaires du DEES ou du CAFME, mais aussi éducateurs chefs, directeurs, rééducateurs, instituteurs, psychologues... 552 praticiens exerçant en établissements médico-sociaux de la région Nord Pas de Calais ont participé à notre enquête par questionnaire.

⁷ Om emploie ici « nécessaires » dans le sens de « estimées nécessaires par le groupe social formé de praticiens ».

[...], à trouver les moyens d'une remobilisation personnelle et de son équipe »⁸ ou à échapper au quotidien, à l'usure, voire aux conflits comme le suggérait un praticien rencontré à l'occasion d'une passation de questionnaire ?

Notons que 51% des formations qualifiantes se déroulent sur le temps de travail, alors que 72% des formations en développement de compétences sont prises en charge par l'employeur. Le développement des compétences serait un besoin davantage reconnu par les institutions « employeurs » que celui d'une qualification.

Il y a sans doute plusieurs raisons à cette situation. Cependant ces résultats semblent être en accord avec les pratiques générales actuelles : des formations courtes – qui développent des compétences – sont encouragées. Les formations qualifiantes, plus longues relèvent de stratégies personnelles liées à des projets de promotion ou requalification que les entreprises ou institutions ne soutiennent pas généralement.

La formation informelle

➤ Les modèles de référence

Où puisent-ils, les praticiens de l'éducation spécialisée, leurs styles professionnels ?

« De façon générale, y a-t-il des personnes du passé ou du présent qui constituent pour vous une référence, un modèle philosophique, philanthropique ? » Est-il demandé aux praticiens au cours de la même enquête.

« Si, oui, pouvez-vous citer un ou plusieurs noms ? »

4 praticiens sur 10 reconnaissent l'existence d'une référence ou d'un modèle.

3 praticiens sur 10 acceptent de citer un ou plusieurs noms. Cette question est apparue incongrue, vide de sens à 7 praticiens sur 10. Parmi les propositions recensées on peut retenir quatre thèmes :

- les figures idéologiques, sont les plus nombreuses (64% des praticiens qui s'expriment ou 31% des praticiens interrogés). Elles constituent des modèles personnels qui semblent contribuer à définir, expliciter une forme de philosophie de la vie. Ces modèles peuvent incarner la réussite individuelle, un modèle d'intégration réussie ou le « don de soi ». L'aventurier ou l'anticonformiste qui rejette les règles communes et recherche dans le rapprochement avec la nature les vraies valeurs, coexiste avec l'homme politique mythifié dont on retient les qualités personnelles. Des artistes, vraisemblablement pour les messages qu'ils véhiculent et le mode de vie qu'ils affichent constituent également des références ;
- les théoriciens du social sont des personnalités qui apportent des références théoriques pour l'action à 62 praticiens (soit 1/3 de ceux qui citent des références ou 11% des praticiens interrogés) : Françoise Dolto est la référence la plus fréquente suivi de Sigmund Freud, Jacques Lacan, Boris Cyrulnik, Piaget ;
- les praticiens du social constituent des références pratiques pour l'action : Célestin Freinet, Michel Lemay, Ferdinand Deligny sont reconnus par 16 praticiens ;
- les pairs comme des membres de la famille ou des proches collaborateurs sont aussi des modèles cités par 19% des praticiens qui s'expriment ou par 6% des praticiens interrogés.

La culture professionnelle, si l'en est, ne se caractérise pas par le modèle de « pionniers ». Il semble que ce soit davantage des valeurs incarnées par des modèles médiatiques qui guident les conduites. Ces valeurs sont très proches de celles des français en général. Le héros préféré des français demeure Coluche, Mère Térésa reste très admirée, l'abbé Pierre force le respect, devant Cousteau, Lady Di et Martin Luther King !⁹

⁸ Rapport présenté au nom de la section des affaires sociales par Daniel Lorthiois, annexe de l'avis adopté par le Conseil économique et social au cours de sa séance du 24 mai 2000, p. 116.

⁹ Enquête réalisée pour Le Point en 2002.

Ce groupe social capable d'admirer, à la fois, l'Abbé Pierre et Bernard Tapie appartient à une petite bourgeoisie qui, par définition, est tiraillée entre la réussite individuelle et la prise en compte des laissés pour compte qu'elle pourrait rejoindre. Coluche est une figure bienvenue dans ce contexte, il a « relooké » le militantisme et la générosité – il est fils d'ouvrier – et redonné aux figures philanthropiques ou religieuses la reconnaissance en créant les restos du cœur.

De la sorte, les travailleurs sociaux apparaissent « équipés » pour renforcer la stratégie du capitalisme de la séduction¹⁰ qui consiste à diffuser des modèles de vie, des valeurs à la partie inférieure des nouvelles couches moyennes voire aux exclus.

Enfin le poids des non réponses interroge ; ce qui interpelle le chercheur dès à présent c'est la carence en outils conceptuels et en références scientifiques, historiques et politiques des « professionnels du changement social », pour reprendre l'expression de J.Brichaux¹¹.

➤ La lecture de la presse

La lecture de magazines concerne 62% des praticiens interrogés.

La presse loisirs est la presse la plus lue, 55% des lecteurs de périodiques ; elle est suivie par la presse d'information (33% des lecteurs, 19% des praticiens interrogés) et la presse spécialisée, Lien social, Sciences humaines, le journal des psychologues sont cités également par 33% des lecteurs. La presse à thème est avancée par 18% des praticiens lecteurs, enfin la presse dite « critique » comme Le Monde diplomatique, Le Canard Enchaîné, Charlie Hebdo ou la presse syndicale concerne 9% des lecteurs ou 5% des praticiens.

La pratique de lecture des praticiens de l'éducation spécialisée diffère peu de celle relevée chez la population française en général. En majorité ces professionnels ne saisissent pas les moyens d'entraînement à la réflexion ou à la prise de distance et l'accès à de nouveaux savoirs ou à d'autres formes de pensée que certains journaux peuvent offrir. Ils s'adonnent majoritairement à la lecture « loisirs ».

Que pourront-ils proposer à ceux dont ils ont « la charge », si ce n'est les modèles médiatiques imposés par la télévision ?

La seule formation initiale et le niveau de qualification qu'elle procure, les modèles affichés ou encore les pratiques de lectures ne sont certes pas les seuls signes à retenir pour apprécier les voies possibles d'un accès à une forme de qualification sociale. L'action concrète, la prise de parti que peuvent révéler un engagement syndical ou associatif, la participation à une grève sont à considérer comme signes d'une qualification sociale.

La formation politique et sociale

➤ La pratique syndicale

23% des praticiens de l'éducation spécialisée déclarent être adhérents d'un syndicat. En France, on compte actuellement 3 salariés sur 10 adhérents d'un syndicat. Si l'on considère le noyau numérique le plus important de la population, à savoir les éducateurs, on apprend que 26% d'entre eux sont actuellement adhérents d'un syndicat. 51% des syndiqués sont filles ou fils d'ouvriers alors que les praticiens d'origine ouvrière représentent 41% de la population. Les praticiens dont les parents appartiennent déjà au groupe social formés par les enseignants, travailleurs sociaux ou du paramédical ne sont pas enclins à la pratique syndicale à l'instar des praticiens issus de la petite bourgeoisie traditionnelle (artisan et commerçants).

L'installation des enfants d'ouvriers dans la petite bourgeoisie, grâce à l'accès à un emploi de travailleur social, et, éventuellement grâce à l'obtention d'un niveau 3 de qualification,

10 CLOUSCARD M., *Le capitalisme de la séduction*, Paris, Editions sociales, 1981, 248 pages.

11 BRICHAUX J., *L'éducateur spécialisé en question(s)*, Erès, Ramonville, 2001, p. 95

n'occulte pas complètement leur culture politique. Celle-ci a laissé quelques empreintes qui se traduisent par un taux de syndicalisation plus élevé dans ce groupe que dans l'ensemble de la population. Cependant la propension à « refuser » l'engagement syndical observée chez les praticiens issus de la nouvelle petite bourgeoisie et de la petite bourgeoisie traditionnelle compromet l'unité de ce groupe professionnel. Il y a donc fort à craindre que cette marque de qualification sociale pèse peu dans les choix et comportements professionnels des praticiens.

L'adhésion à un syndicat n'est pas un critère infaillible de pratique militante. Cependant la participation à ces instances expose à des contradictions entre notamment la prise en compte d'intérêts collectifs et individuels, d'intérêts immédiats ou stratégiques, contradictions propices, au développement si ce n'est d'une conscience de classe, d'une conscience de groupe. A ce titre la pratique syndicale et/ou l'exercice de mandats électifs constituent des voies d'accès à la qualification sociale.

D'autres formes d'engagement, y compris dans la société « civile », peuvent être le reflet d'une formation sociale.

➤ L'engagement associatif

Avec un taux d'adhésion de 63%, les praticiens de l'éducation spécialisée se situent au même niveau que les cadres supérieurs ou moyens (61%) et en rupture avec les employés ou les ouvriers (respectivement 37.6 et 35.4.6%)¹².

Ce n'est pas tant la quantité des adhésions, bien qu'elle exprime une forme de socialisation et d'intégration, mais la nature des engagements qui peut apporter des éléments relatifs à la qualification sociale des sujets de l'enquête.

On retient quatre types d'engagement extra professionnel chez les praticiens de l'éducation spécialisée :

- l'adhésion à des associations sportives ou culturelles contribuant au développement personnel physique ou intellectuel, 25% des praticiens sont adhérents à des associations de loisirs mais ils sont très peu nombreux à assumer des responsabilités dans ce type d'activité. Ils pratiquent un sport ou une activité d'ordre culturel et sollicitent pour cela un prestataire de service.

- l'inscription dans un réseau social ou para-professionnel à titre bénévole (engagement religieux, association de parents, association du champ médico-social) n'exclut pas les activités sportives, ni la défense de causes publiques ; ce type d'inscription concerne 28% de la population. L'investissement y est cependant peu actif ;

- la défense de causes sociales ou politiques regroupant les praticiens engagés dans la vie publique (militants et ou engagés politiquement) ; 12% de praticiens s'adonnent essentiellement à la défense de causes, on ne les retrouve pas dans les activités dites de réseau. Les mobiles ne semblent pas faire partie du même registre. 30% d'entre eux y exercent des responsabilités. Ce pourcentage est un signe d'implication concrète ou d'engagement quelque peu plus prononcé que dans les activités de réseau et tend à confirmer la dimension « publique » ou « politique » de ce type d'engagement ;

- L'absence d'engagement quel qu'il soit concerne 30% des praticiens qui s'expriment.

Les engagements des praticiens de l'éducation spécialisée dans la vie associative participent essentiellement d'un consumérisme caractérisé par le besoin d'activités liées au « bien-être » que la société de consommation et de loisirs offre à la classe moyenne.

12 Taux établi par le CREDOC, enquête Conditions de vie et aspirations des français, 1996-1997, citée par HATCHUEL G., LOISEL J.P., « La vie associative : participer, mais pas militer », *Données sociales*, INSEE, 1999, p. 363 .

La recherche de réseaux visant à assurer l'avenir des enfants, à conforter des valeurs (religieuses) ou encore à développer des appuis professionnels apparaît comme une préoccupation non négligeable chez les praticiens de l'éducation spécialisée.

La défense de causes revêt un caractère plus « politique » et quelque peu plus dynamique que les activités de réseau. Elle est plutôt le fait des instituteurs et dans une moindre mesure des directeurs et chefs de service. Cette pratique laisse à penser une plus grande prise en compte d'intérêts collectifs. Elle apparaît cependant marginale.

➤ Le rapport à la grève

« Pensez-vous que la grève est un moyen pertinent pour les salariés en général ? »

« Pensez-vous que la grève est un moyen d'action pertinent pour les travailleurs sociaux ? »

Trois postures se distinguent :

- les praticiens considérant la grève pertinente, de façon générale, y compris pour les travailleurs sociaux, ils sont 67% ;
- les praticiens favorables à la grève des salariés exceptés les travailleurs sociaux, ils sont 17% et,
- les praticiens opposés à ce type d'action, ils sont à peine 16%.

Les praticiens de l'éducation spécialisée amenés à se prononcer de façon générale sur ce mode de revendication affichent une tendance favorable assez marquée, à peine plus élevée cependant que celle des salariés en général¹³.

Les cadres se partagent entre l'approbation des grèves seulement si elles concernent les salariés hors champ du travail social ou l'hostilité à l'égard de la pratique de grève.

Les éducateurs affichent plutôt un rapport favorable à la grève de façon générale, tandis que les employés¹⁴ sont davantage enclins à reconnaître la grève comme un moyen d'action pertinent s'il ne concerne pas les travailleurs sociaux. Futurs éducateurs, pour une bonne part, en quête d'une insertion professionnelle, les employés estiment-ils que les travailleurs sociaux sont suffisamment nantis pour ne pas avoir à recourir à ce type d'action ? Ou expriment-ils ainsi leurs représentations d'un métier « pas comme les autres » et de ce fait considèrent-ils les revendications salariales déplacées en éducation spécialisée ?

Les praticiens paramédicaux sont quelque peu surreprésentés parmi les praticiens hostiles à la grève. La culture du métier est probablement en question. Les rééducateurs déjà remarqués dans des activités de réseau, expriment là une posture de professionnels en exercice libéral, posture que certains convoitent puisque leur qualification leur donne accès à un tel type d'exercice.

L'opinion sur la pratique de grève est une chose, le passage à l'acte quand les conditions sont réunies en est une autre.

➤ Les expériences de grève : de la théorie à la pratique

« Avez-vous déjà participé à un mouvement de grève ? »

- une fois
- plusieurs fois
- jamais »

40% des répondants déclarent avoir participé à plusieurs reprises à des mouvements de grève. 24% une fois et 36% jamais. 14% refusent de se prononcer.

Les praticiens qui ne déclarent aucun engagement dans la vie associative sont surreprésentés parmi les « non grévistes ».

¹³ Sondage CSA/Humanité réalisé du 14 au 16 mars 2000.

¹⁴ Les « employés » rassemblent les aides médico-pédagogiques, les maîtresses de maison, les emplois-jeunes et les préstagiaires

40% des praticiens déclarent plusieurs participations à des mouvements de grève. Si les jeunes font moins état relativement de pratiques de grève, l'adhésion syndicale est déterminante chez ceux-ci dans cette pratique.

Le syndicat est un espace de formation sociale, la pratique de grève est expérience de la lutte de classes. La formation n'apporte pas les outils pour l'analyse concrète des situations concrètes, la pratique syndicale et la pratique de grève sont des moyens de prise de conscience de la réalité objective des rapports de travail dans lesquels sont inscrits et le travailleur social et l'utilisateur.

Peuvent-elles être à l'origine de « pratiques silencieuses »¹⁵ c'est-à-dire de pratiques d'alliance de travail qui interpellent l'utilisateur en sujet social ?

Les praticiens reconnaissant la grève comme moyen de revendication ou la pratiquant résistent davantage à l'idéologie médico-psychologique décrite par M. Autès¹⁶. En effet quand un quart des praticiens se déclare prêt à associer les usagers à un mouvement de contestation, il se trouve qu'il s'agit, pour 75%, de praticiens ayant déjà eu recours la grève. Il y aurait lieu de retenir d'autres variables susceptibles de rendre compte d'intérêts communs travailleurs sociaux-usagers. L'enquête de référence n'a pas été plus loin dans l'investigation. Elle aura cependant permis de relever trois profils de praticien au regard de la formation en éducation spécialisée :

- Les praticiens, dans leur majorité, se satisfont de leur formation initiale, confortent leurs acquis par le développement de compétences techniques voire psychologiques, puisque ce sont celles que les employeurs favorisent. Pour faire valoir leurs intérêts, ils n'ont nul besoin des syndicats. S'ils s'investissent dans des mouvements associatifs c'est pour l'accès aux loisirs qu'ils proposent ou pour étendre leur réseau professionnel ou personnel. La grève est une pratique qu'ils ne réprouvent pas forcément, elle leur pose question en ce qui les concerne, eux, travailleurs sociaux, en tout cas ils n'y ont pas recours. Quant à l'alliance de travail avec les usagers elle ne peut être, à leurs yeux, que manipulation quand elle ne vient pas masquer une incompétence.

- A l'opposé un groupe atteste d'une qualification sociale. L'analyse concrète que négligent la formation initiale ou continue, est appréhendée par les praticiens de ce groupe, dans l'expérience de la lutte, dans la dénonciation des inégalités, dans l'engagement public. Ils font état de pratiques « silencieuses », qui sont celles des praticiens qui affichent un rapport favorable à la grève et ont recours à cette pratique, font le lien entre la défense de leurs intérêts salariaux et professionnels et celle de « leurs usagers ».

- Cette qualification sociale apparaît fragile, inconstante, ponctuelle chez un troisième type de praticiens. Ils peuvent être syndiqués ou engagés dans une cause extérieure à l'institution, ne se montrent pas hostiles au recours à la grève, si besoin est, même s'ils n'en ont pas une grande pratique. Cependant l'alliance de travail avec les usagers heurte leurs représentations d'un usager démuné voire « incapable », ils invoquent la liberté et le respect de l'autre qu'à leur sens une alliance de travail peut difficilement respecter.

Pour le moment, cet état des lieux des savoirs professionnels doit nous interroger sur les conséquences des représentations que la formation des travailleurs sociaux développe ou conforte et si ces représentations peuvent soutenir un changement des conditions faites aux usagers.

¹⁵ MISPELBLUM F., « Pistes pour pratiques silencieuses : ébauche d'une méthodologie d'analyse-intervention « socio-historique » en travail social individuel », *Contradictions*, n°29, septembre 1981, pp.70-100.

¹⁶ AUTES M., "Travail social et pauvreté", *Contradictions*, N°29, p 23